

Édito (ou point fort de la semaine) :

Qu'advient-il demain des mesures annoncées en conclusion du Ségur de la santé : l'exemple du Service d'Accès aux Soins ?

« Annoncé par Agnès BUZIN le 9 septembre 2019 comme mesure phare du Pacte pour la refondation des urgences, le Service d'Accès aux Soins (SAS) devait être un service universel, accessible par téléphone et en ligne et reposant sur un partenariat entre professionnels hospitaliers et libéraux. »

Le dossier de presse du Ségur de la santé de juillet 2020 propose de le concrétiser.

Un communiqué de presse du ministère des solidarités et de la santé, en date du 1 novembre 2019, précisait :

« Nouveau service d'orientation et de guidage dans le système de Santé, le SAS permettra à tous les Français de disposer d'un service apportant une réponse à toute demande de soins ou toute question sur la Santé.

L'équipe projet chargée de définir l'organisation du SAS a été reçue par Agnès Buzyn et lui fera des propositions d'ici deux mois. A l'issue des deux mois de concertation fin novembre, la ministre choisira un modèle d'organisation du SAS, afin de pouvoir mettre en place ce service à l'été 2020. »

Les hasards de calendrier peuvent être facétieux. Nous n'en tirerons pas de conclusions hâtives et nous limiterons à des interrogations de fond.

Que pourra proposer le SAS quand la désertification médicale sévit en médecine libérale et à l'hôpital ou quand les médecins sont en week-end et n'assurent plus la permanence des soins ?

Et comment feront les patients qui en plus des problèmes de santé ont des problèmes de déplacement lorsqu'il leur faudra aller consulter dans le département voisin ?

Et comment feront les médecins pour répondre à une demande supplémentaire alors qu'ils sont déjà surbookés, avec des délais de rendez-vous qui se déclinent en mois ?

Et quelle valeur accorder à cette proposition quand il n'est pas apporté de solution aux carences qui l'ont fait naître ?

Depuis l'épidémie de COVID il semble qu'il y ait une volonté politique de corriger les effets désastreux de la politique de santé imposée ces dernières décennies et que le gouvernement, chantre de l'orthodoxie budgétaire en matière de services publics en général et de dépenses de santé en particulier, ait soudain trouvé « l'argent magique » qui, paraît-il, n'existait pas. L'examen, à l'échelle nationale et à celle des territoires, des promesses d'abord, de leur mise en œuvre et des résultats ensuite nous dira si elles sont de nature à répondre aux attentes des citoyens, des élus locaux et des soignants. Les premiers éléments dont nous disposons n'incitent ni à l'optimisme ni à la confiance.



Avocate, députée, auteure, militante au service des droits des femmes, Gisèle HALIMI s'est éteinte le 28 juillet 2020.

La coordination nationale, ses comités, ses membres saluent sa mémoire et gardent à l'esprit le message qu'elle adressait à ses lecteurs et lectrices en 2009 :

« NE VOUS RESIGNEZ JAMAIS. »

Sommaire :

- L'écho des comités :** **Page 3**
- Autres infos locales :** **Pages 4 et 5**
- Dossiers :** **Page 6**

- Culture et santé :** **Page 7**

L'écho des comités :

SAINT AFFRIQUE - 12

Une émission - portée par le Manifeste, collectif de SAINT-AFFRIQUE - **qui parle de santé et de maintien du droit à l'accès à un système de soin de proximité.**

[L'émission](#)

REMIREMONT

L'Association suggère aux nouveaux élus locaux de se positionner en faveur de la défense et de l'amélioration l'accès au soin

[Extrait de la lettre aux élus](#)

SARLAT

Le comité demande la gratuité des soins liés au COVID

[Le communiqué](#)

Autres infos locales :

GUYANE

LES MOYENS DÉDIÉS A LA SANTÉ DES GUYANAIS-ES SONT INDIGNES DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA France

Depuis le début de l'année 2020, le coronavirus se répand dans le monde entier. En Guyane, l'épidémie est arrivée plus tardivement qu'ailleurs, pourtant rien n'a été préparé et anticipé correctement. Les moyens humains et matériels nécessaires pour empêcher la propagation du virus ne sont pas au rendez-vous et les stratégies mises en place ne sont ni adaptées ni efficaces. L'ensemble de la population est donc mise en danger de manière inacceptable et les réponses de l'état ne sont que mensonges et communication politique.

[L'article](#)

SEINE SAINT DENIS - 93

Covid-19 en Seine-Saint-Denis (1/2) : quand l'épidémie aggrave les inégalités sociales de santé

La Seine-Saint-Denis a été durement frappée par l'épidémie de coronavirus : Audrey Mariette et Laure Pitti présentent une analyse de l'épidémie à l'échelle de ce département et montrent ses incidences sur les inégalités territoriales de santé.

[L'article](#)

Covid et après covid

L'inacceptable après l'indigne.

Des élu-es SUD menacées de sanctions pour avoir depuis début mars alerté la direction, en lien avec les élu-es CFDT, sur le manque de matériels, sur le manque de communication et de présence de la direction sur le terrain,

[Le communiqué du syndicat et la lettre adressée à la direction de l'EHPAD](#)

Et la réaction de M.D. soignante en psychiatrie et écrivain.

Non à l'amour, oui au soin...

Le malheur, lors de la crise sanitaire, ce n'est pas seulement d'avoir manqué de matériel, de moyens mais d'avoir vu tant de personnes âgées en EHPAD mourir privées de la présence, de l'amour de leur proche. Le malheur, c'est comprendre que des gens s'accommodaient de l'impuissance des soignants. Maintenant nous recevons des déclarations d'amour. Alors que nous voulons juste soigner. Dignement.

[L'article](#)

Dossier :

INTERNATIONAL

Commission de Reconstruction de la Santé: même aujourd'hui, la privatisation avance

[L'article](#)

COVID-19

"On les a condamnés avant même qu'ils ne soient contaminés" : ces résidents d'Ehpad qui ont été privés d'hôpital au plus fort de l'épidémie de Covid-19

Plus d'un tiers des personnes décédées du coronavirus en France sont mortes au sein d'Etablissements pour personnes âgées dépendantes. Les difficultés d'accès aux hôpitaux pour les résidents les plus âgés, au plus fort de l'épidémie, alimentent la polémique sur la gestion de la crise par les autorités.

[L'article](#)

AUTRES

La pieuvre Microsoft et nos données de santé

Sous couvert de lutte contre l'épidémie et d'état d'urgence sanitaire, le gouvernement a donné le coup d'envoi à son projet de méga plateforme de données de santé hébergée chez Microsoft. Petite plongée dans l'intelligence artificielle en médecine avec le collectif inter-hop qui depuis le début du projet milite contre cette plateforme géante et pour une utilisation autonome des données de santé à échelle humaine.

[L'article](#)

Culture et santé :

En ce début de trêve estivale un peu de dépaysement :

https://www.youtube.com/watch?v=uOIHHMnl_Ig

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél : 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02